

NUMERO 23

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS
DANS LES PROGRAMMES ÉLECTORAUX

FANNY SBARAGLIA
CAROLINE CLOSE

PAUVÉRITÉ

Le trimestriel du Forum -
Bruxelles contre les inégalités

Le Forum réunit une cinquantaine d'organisations actives dans le domaine de la lutte contre l'exclusion sociale en Région bruxelloise. Dialogue avec les professionnels, consultation des personnes vivant la pauvreté, aide à la décision politique et analyse transdisciplinaire. En produisant des recommandations et des solutions, notre objectif est de sensibiliser l'opinion publique et le monde politique aux problèmes de la pauvreté en ville. – www.le-forum.org

Préambule

Dans le présent trimestriel, et à la veille des élections, les auteurs nous éclairent sur l'ancrage historique des différents partis francophones et nous offrent une analyse thématique des programmes fédéraux et régionaux au regard des politiques sociales. Nous découvrirons ainsi les différentes propositions en matière de lutte contre la pauvreté, de revenus de remplacement, de qualité de vie, d'emploi, de pensions et de santé.

Dans notre trimestriel de juin 2015¹, nous évoquions deux manières d'envisager les enjeux liés à la pauvreté. D'un côté, comme une question spécifique qui conduit à une vision individualisante des problématiques. De l'autre, comme une question globale, qui nécessite une vision plus collective, plus politique, et qui se rapporte à la juste redistribution des richesses.

Les derniers gouvernements en place semblent s'être davantage cantonnés à cette première vision. En effet, les questions de pauvreté ne sont plus traitées au regard des mécanismes structurels qui la produisent et reproduisent. Nous sommes dans un État social actif, où la

1/ Ghesquière F., Girès J., « Les politiques de lutte contre la pauvreté au prisme de la reproduction des inégalités », *PAUVÉRITÉ*, n°08, Juin 2015, <http://www.le-forum.org/news/28/7/Lutte-contre-la-pauvrete%C3%A9-et-reproduction-des-in%C3%A9galit%C3%A9s>

personne est renvoyée à sa propre responsabilité face à sa situation, l'octroi d'allocations et d'aide pouvant ainsi être conditionné par à un devoir de performance et de mérite.

De ce fait, les réponses annoncées pour lutter contre les inégalités et la pauvreté sont généralement erronées. De plus, s'il faut bien commencer une législature par des intentions, le bât blesse trop souvent dans la mise en œuvre effective et idoine de mesures contre les inégalités. Elles sont soit insuffisantes, soit mises en œuvre partiellement et sans impact global. On peut donner l'exemple des allocations minimales qui, malgré la volonté annoncée des deux derniers gouvernements (Di Rupo et Michel) de les augmenter, restent en dessous du seuil de pauvreté. Nous pouvons également nous rapporter aux exclusions croissantes et à la complexité d'accès aux allocations sociales et de santé. Ou encore aux différentes mesures portant atteinte aux droits fondamentaux des individus : restrictions pour bénéficier des allocations d'insertion des jeunes ou des allocations de garantie de revenus des travailleurs à temps partiel, statut de cohabitant, etc. Côté emploi, on note une augmentation des travailleurs pauvres et des salaires minimum en deçà des normes européennes.

L'ensemble de ces constats fait l'objet d'un récent mémorandum, porté par le BMIN (Belgium Minimum Income Network)². Ce texte, par des revendications concrètes, rappelle l'Article 23 de notre Constitution qui stipule que « chacun a droit à une vie digne ». Il pointe également l'importance d'une automatisation des droits, de la lutte contre le non-recours³ et d'autres pistes très concrètes allant dans le sens d'une vraie justice sociale.

2/ Belgian Minimum Income, *Memorandum commun – élections fédérales 2019*, <http://eminbus.eu/wp-content/uploads/2018/06/BMIN-MEMORANDUM-COMMUN-2019.pdf>

3/ À ce propos, nous vous renvoyons vers 20 propositions de chantiers que nous avons élaborées en octobre 2017 : <http://www.le-forum.org/news/81/7/Propositions-pour-combattre-le-non-recours>

Introduction

Lors de la dernière législature, le gouvernement composé de la NV-A, du MR, de l'Open VLD et du CD&V a mené plusieurs réformes en vue de rationaliser les dépenses publiques dans les politiques sociales. Parmi les mesures prises, il y a notamment le recul de l'âge de la pension à 67 ans, la loi Peeters sur la flexibilité du temps de travail, ou encore la réforme des hôpitaux de la Ministre de la santé Maggie De Block. En Région Wallonne, la réduction et la redistribution des Aides à la promotion de l'emploi (APE) menées par le Ministre Pierre-Yves Jeholet ont aussi visé la rationalisation de l'offre d'accompagnement des personnes précarisées assurée par le secteur associatif et public. Ces multiples exemples montrent que les politiques sociales ont été la cible de plusieurs réformes du gouvernement Michel qui se transforment, en période électorale, en objet de différentes propositions tant des partis de l'opposition que de ceux du gouvernement. Si les premiers critiquent les politiques menées durant la dernière législature et proposent des alternatives, les seconds valorisent leurs acquis et entendent poursuivre leurs réformes. Afin d'éclaircir ces différentes propositions, cet article entend comparer les propositions des partis belges francophones en politique sociale pour les élections de mai 2019.

Nous nous concentrons sur les propositions qui s'intéressent à ceux qui sont ou qui pourraient être dans une situation de précarité. Loin d'être un sujet marginal, la pauvreté⁴ en Belgique frappe 15,9 % de la population. Les groupes les plus susceptibles d'être dans une situation de pauvreté sont les personnes sans emploi, les familles monoparentales et les locataires⁵. Il est dès lors particulièrement pertinent de s'intéresser aux propositions qui touchent les facettes multiples de la précarité comme l'accès à un logement décent et aux énergies (eau, gaz, électricité), l'accès aux soins de santé, l'accompagnement vers un travail durable et de qualité ainsi que la garantie d'un revenu permettant de mener une vie décente.

Afin de saisir les propositions en matière de lutte contre la pauvreté faites par les partis politiques belges francophones pour les élections de mai 2019, nous allons tout d'abord revenir sur leur ancrage idéologique afin d'avoir un point d'appui comparatif par rapport à leurs programmes actuels. Il s'agit d'explorer les différentes logiques assistantielles et assurantielles après la Seconde guerre mondiale jusqu'au modèle d'état social actif qui naît dans les années 1980. Ensuite, nous présenterons une comparaison thématique des différentes propositions des partis politiques en matière de lutte contre la pauvreté. Étant donné l'ampleur que les questions environnementales ont pris ces derniers mois, confirmée par la percée d'Ecolo au dernier scrutin communal, nous pouvons nous attendre à une association plus explicite de politiques sociales et environnementales qui laisserait peu de place à la nuance entre les partis de l'aile gauche de l'échiquier politique, PS, PTB et Ecolo, et qui laisserait l'aile droite moins précise dans ces secteurs.

4/ « Il s'agit des personnes vivant dans un ménage dont le revenu total disponible est inférieur à 1.139 euros par mois pour une personne isolée », STATBEL, *Les indicateurs de pauvreté en Belgique en 2017* (EU-SILC), <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale>, site internet consulté le 16 avril 2019.

5/ Idem.

1. LES PARTIS POLITIQUES EN BELGIQUE ET LA QUESTION SOCIALE

En termes de représentation à la Chambre des représentants à la veille du scrutin de 2019, les rapports de force entre partis politiques francophones sont les suivants : sur 150 sièges, 24 sièges sont occupés par le Parti Socialiste (PS), 19 par le Mouvement Réformateur (MR), 9 par le Centre Démocrate Humaniste (cdH), 6 par Ecolo, 2 par le Parti du Travail de Belgique (PTB-PVDA), 2 par les Démocrates Fédéralistes Indépendants (DéFI) et un seul siège par le Parti Populaire (PP)⁶.

Cette offre politique couvre un large spectre idéologique (Delwit et al. 2011). En termes de positionnement sur les enjeux socioéconomiques, nous pouvons « classer » ces partis selon l'axe traditionnel gauche-droite. Sur une échelle de 0 à 10, où 0 représente la gauche et 10 la droite, nous trouvons : à la « gauche de la gauche », le PTB (entre 0 et 1 sur l'axe), le PS et Ecolo au centre-gauche (autour de 2-2.5), le cdH au centre (autour de 4.5-5), DéFI au centre-droit (entre 5.5 et 6.5), le MR à droite (autour de 7-7.5) et le parti populaire à droite du MR (Chapel Hill Expert survey 2017)⁷. Bien que souvent réfutée

6/ Du côté néerlandophone, c'est la Nouvelle Alliance Flamande (N-VA) qui domine (33 sièges), suivie par les chrétiens-démocrates (CD&V) (18), les libéraux (Open VLD) (14), les socialistes (sp.a) (13), les écologistes (Groen) (6), et l'extrême-droite incarnée par le Vlaams Belang (3).

7/ Ces chiffres sont construits sur base de sondages d'experts, qui tiennent compte de diverses sources (programmes des partis, discours des leaders, déclarations dans la presse, etc.). La base de données Chapel Hill n'inclut pas le Parti Populaire, c'est pourquoi nous ne fournissons pas de chiffre précis concernant son positionnement.

par certains partis souhaitant « dépasser » le clivage gauche-droite, cette classification suppose a priori une diversité dans la manière dont ces partis appréhendent les questions de pauvreté et d'inégalités – la « gauche » étant plus sensible que la « droite » à cet égard.

Au-delà de cette définition gauche-droite, chaque idéologie, philosophie ou « famille » politique porte en elle une vision de la société et une volonté d'agir au sein de celle-ci (Parenteau et Parenteau 2008, p. 9). Concernant les enjeux socio-économiques, ces idéologies diffèrent notamment sur leur vision des inégalités, sur leur rapport à l'économie de marché et sur leur opinion quant à l'action régulatrice de l'État, mais aussi quant au rôle attribué à la société civile et aux corps intermédiaires, tels que les syndicats.

Ainsi, le libéralisme, bien que parcouru de tensions entre franges « libérales-sociales » et « néo-libérales », considère le marché comme un mécanisme « auto-régulateur » (cfr. la *main invisible du marché* d'Adam Smith), qui assure une adéquation entre offre et demande, et permet d'assurer croissance et emploi. Le libéralisme prône une action limitée de l'État dans la régulation de la sphère économique et sociale, un contrôle de ses dépenses et une fiscalité limitée. Il se méfie par ailleurs des corps intermédiaires (De Decker 2011, p. 160), et donne la primauté aux libertés (d'échange, de pensée, etc.) des individus. La liberté plus que l'égalité prime, et l'égalité s'entend davantage en termes d'égalité des chances que d'égalité de statut socioéconomique. Le MR et l'Open VLD incarnent historiquement cette idéologie politique en Belgique. Les deux principaux partis régionalistes, DéFI et N-VA, s'inscrivent aussi dans le libéralisme économique, mais se rangent en deux tendances distinctes : DéFI se présente comme un acteur social-libéral, la N-VA comme un acteur néo-libéral. Le Parti Populaire se rattache lui aussi à une frange plutôt néo-libérale (diminution des dépenses publiques, réduction d'impôts, etc.).

À l'opposé, le socialisme considère les inégalités sociales comme étant le produit du système capitaliste basé sur la primauté du marché. Il s'agit pour les *travailleurs* de combattre ce système, voire de le remplacer par un nouveau système en renversant la *bourgeoisie* détentrice du *capital* (dans sa version révolutionnaire) ; ou du moins, dans une perspective plutôt *réformiste*, il s'agit de corriger les effets néfastes du capitalisme, tout en acceptant le principe de l'économie de marché. La social-démocratie donne à l'État un rôle prépondérant dans la régulation du marché, et dans l'organisation de l'aide sociale via des structures intermédiaires (syndicats, mutuelles). En Belgique, l'avènement du Parti Ouvrier Belge (POB), ancêtre du Parti Socialiste, mènera aux premières législations sociales, telles que l'augmentation des salaires et la diminution de la durée du temps de travail (Delwit 2011a, p. 8). Le PTB-PVDA émerge dans les années 1970 comme une frange « maoïste » du communisme. Si l'objectif lointain du parti reste inscrit dans un changement radical de société, le programme qu'il présente aux électeurs relève davantage d'idées « sociales-démocrates de gauche » (Delwit 2011b, p. 291).

Plus récente dans l'histoire politique, la philosophie de l'écologie politique met en avant la « qualité » de vie, entendue plus largement qu'en termes de conditions « matérielles »

La démocratie-chrétienne, dans laquelle puise historiquement le cdH, ex-parti social-chrétien (PSC), ne remet pas en cause l'économie de marché et le capitalisme, mais accorde de l'importance à la justice sociale.

Pour ce courant philosophico-politique, la lutte contre la pauvreté s'organise davantage via des œuvres caritatives, des structures ou communautés décentralisées et des corps intermédiaires. Le monde associatif est privilégié par rapport à l'État, qui n'intervient qu'à titre « supplétif » (Delwit 2018, pp. 303-04).

Plus récente dans l'histoire politique, la philosophie de l'écologie politique met en avant la « qualité de vie », entendue plus largement

qu'en termes de conditions « matérielles » (ex. qualité de l'air et de l'environnement, équilibre vie professionnelle-vie privée, libertés de choix de vie, etc.). Au sortir de l'âge d'or de l'État-Providence, le mouvement écologiste est assez critique de l'État « devenu 'État total' » (Gorz et Bosquet 1978, p. 27), qui briderait la créativité et l'autonomie des individus. L'écologie politique prône un retour en force de la société civile et l'organisation des individus en communautés décentralisées. Le développement d'Ecolo, comme la plupart des mouvements écologistes, s'est d'ailleurs fortement appuyé sur le secteur associatif et les mouvements citoyens (Pilet et Schrobiltgen 2011, pp. 180-83). Le positionnement de l'écologie politique sur l'échelle classique gauche-droite est l'objet de débat, notamment en interne d'Ecolo (Pilet et Schrobiltgen 2011, pp. 185-88). Un courant plus proche de la gauche révolutionnaire, anti-mondialisation et anticapitaliste, prônant la fin du productivisme et la décroissance, s'est concrétisé en la formation de partis dits éco-socialistes, tels que *GroenLinks* aux Pays-Bas ou l'Alliance Rouge-Verte au Danemark (*Enhedslisten – De Rød-Grønne*), fin des années 1980. Ces dernières années Ecolo (et Groen) s'inscrit dans une tendance plus pragmatiste et réaliste axée notamment sur une alliance économie (de marché) et environnement (Pilet et Schrobiltgen 2011, pp. 187-88).

Nous venons de le voir, les racines sociologiques et idéologiques des familles politiques sont diverses, et permettent d'éclairer leur positionnement sur les enjeux socioéconomiques. La prochaine partie de l'article s'intéresse aux propositions des partis politiques francophones en matière sociale, à la veille du triple scrutin du 26 mai 2019. L'analyse permet de tester la persistance du clivage socioéconomique dans le paysage politique francophone. Elle vise également à éclairer la manière dont les partis politiques se saisissent des enjeux sociaux, dans un contexte marqué par le déploiement d'un Etat social actif, mais aussi, lors des dernières semaines avant le scrutin, par la saillance des enjeux environnementaux.

2. GAUCHE ET DROITE: UN CLIVAGE TOUJOURS VIVACE EN MATIÈRE SOCIALE

Dans cette deuxième partie, notre analyse s'intéresse au contenu des programmes des principaux partis francophones se présentant aux élections de 2019. Un programme de parti est un document officiel qui engage l'ensemble du parti. Il traite de nombreuses thématiques et établit des propositions de politiques publiques. Il est le reflet de l'identité profonde du parti, ses priorités politiques et ses positionnements idéologiques.

Le programme est le reflet de l'identité profonde du parti, ses priorités politiques et ses positionnements idéologiques

Lors de la campagne, le programme constitue un outil essentiel de communication vers divers publics, électeurs, médias et acteurs économiques et sociaux. Le programme est aussi un puissant outil de communi-

cation avec les autres partis : il permet de se distinguer des autres, de les pousser à se positionner sur certains enjeux mais aussi d'indiquer des proximités en vue de former des alliances dans la future coalition gouvernementale. Après la campagne, les propositions établies dans le programme constituent d'ailleurs la base sur laquelle se négocie l'accord de gouvernement.

Les programmes analysés dans cet article sont répertoriés dans le tableau 1. Nous avons sélectionné six partis francophones ayant au moins deux élus à la Chambre des représentants lors de la législature 2014-2019 (PTB, cdH, PS, Ecolo, MR et DéFI). Le tableau inclut, pour chaque parti, le slogan de la campagne repris dans le programme.

Tableau 1. Programmes inclus dans l'analyse

Parti	Slogan de campagne
CdH	En avant ! avec les Citoyens démocrates humanistes
DéFi	Clairement plus juste
Ecolo	Au cœur du changement
MR	Un pays stable, prospère et innovant
PS	Protéger, reconstruire, vivre mieux !
PTB	Un programme social, c'est vraiment phénoménal

Comparer les propositions sociales de ces six partis pour les élections de mai 2019 est un exercice particulièrement ardu. La longueur des programmes varie substantiellement, de même que leur structure. Ainsi, le PS décline ses propositions en 320.824 mots, là où le cdH se contente de 881 mots (entraînant d'ailleurs des considérations assez générales et relativement peu élaborées) ; le nombre de chapitres varie également, de 5 pour DéFI à 49 pour le PS. Afin de synthétiser les propositions sociales variées⁸, nous avons sélectionné cinq thématiques-clé comme appui comparatif : la lutte contre la pauvreté, le revenu universel, la qualité de vie, le bien-être au travail et les propositions en termes de pensions et de santé.

8/ Notons que les propositions des partis distinguent rarement le niveau de pouvoir (fédéral ou régional) concerné.

LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ, DE LA VOLONTÉ D'INCLUSION AU TOUT À L'EMPLOI

Dans les propositions qui visent à lutter contre la pauvreté, deux groupes de partis se distinguent : d'une part, le PTB, Ecolo et le PS qui proposent différentes mesures pour améliorer l'inclusion sociale des personnes les plus précarisées ; et d'autre part, DéFI, le cdH et le MR qui utilisent la formation professionnelle et l'aide à la création d'entreprises comme levier pour sortir de la précarité.

Afin de pallier au sans-abrisme, PTB, PS et Ecolo défendent de manière similaire le modèle Housing first

Pour le premier groupe, la lutte contre la pauvreté est complexe et plurielle, et nécessite dès lors une articulation cohérente de différentes politiques, comme celle du logement, de la santé, de l'accès à l'énergie et à l'intégration sociale. Afin de pallier

au sans-abrisme, PTB, PS et Ecolo défendent de manière similaire le modèle Housing first tel qu'il a été développé en Finlande⁹. Ce dernier repose d'une part sur un logement autonome avec un contrat de bail propre et une assistance adéquate et d'autre part, sur la permanence de la durée des logements offerts (Kaakinen, 2018). Pour Ecolo, PTB et PS, sortir de la pauvreté commence avant tout par l'accès à un logement décent et durable. Ils proposent de garantir de larges investissements publics : un master-plan qui vise 20 % d'augmentation de logements sociaux d'ici 2030 (PTB) ; un Plan Marshall du logement de 2 milliards d'euros pour augmenter l'offre publique de logements sociaux de 8.000 unités sur la législature (PS) ; ou encore de « programmer la construction massive de logements à loyer

⁹/ Sur cette thématique, voir Sébastien Lo Sardo, « Donner la priorité à l'accès au logement dans l'aide aux sans-abri », *PAUVÉRITE*, n°03, Mars 2014, http://www.le-forum.org/uploads/images/pauve_rite_03-fblp.pdf

modéré pour atteindre respectivement 15 % [de l'offre] en Région bruxelloise et 10 % en Wallonie » (Ecolo, Programme 2019, proposition 17.1). Au-delà de l'amélioration de l'offre de logements sociaux, ces trois partis incluent la lutte contre la précarité énergétique (accès à l'eau et aux énergies comme l'électricité et le gaz) comme prérequis d'un logement décent.

Si le *Housing first* s'impose comme la première mesure de lutte anti-pauvreté dans les programmes de ces trois partis, deux autres propositions semblent faire consensus. Premièrement, PTB, PS, et Ecolo revendiquent la mise en place de l'automatisme des droits sociaux pour pallier aux difficultés rencontrées par les personnes en grande précarité dans l'obtention de ces droits (dossiers administratifs qui se répètent, problèmes d'analphabétisme). Ensuite, ils plaident pour une individualisation des droits sociaux et leur augmentation jusqu'au seuil de pauvreté européen, et en particulier des allocations de chômage, de pension et du revenu d'intégration. Pour ces trois partis, il s'agit de ne plus octroyer les allocations sociales en fonction de la composition des ménages mais uniquement en fonction de la situation des individus, en supprimant notamment le statut de cohabitant. La différence entre leurs propositions d'individualisation des droits repose sur le processus de mise en œuvre : il se veut progressif et avec les partenaires sociaux chez le PS, tandis qu'il s'exerce avec effectivité immédiate chez Ecolo et le PTB.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'intégration sociale, PTB et PS insiste sur le rôle des services publics mais aussi sur l'implication et le soutien actif au secteur associatif. Si Ecolo critique la réforme des APE en Région wallonne par exemple, PTB et PS proposent de la supprimer et de la remplacer par des mesures de soutiens structurels au secteur associatif qui se concentre sur l'intégration des personnes les plus précarisées.

Si PTB, Ecolo et PS ont des propositions relativement similaires en termes de lutte contre la pauvreté et d'approche de l'inclusion sociale, notons que le PTB se distingue par une mise en œuvre plus coercitive de ses propositions. Sans surprise, ces propositions se distancient largement de celles du MR. Celui-ci ne présente aucune mesure *explicite* de lutte contre la pauvreté. Il se concentre sur l'utilisation d'instruments financiers comme leviers d'accès au logement (ex. abattement fiscal pour le premier bien), de création d'emploi (ex. réduction des cotisations sociales) ou d'augmentation de salaire. DéFI s'approche des mesures exprimées par le MR avec une proposition particulière d'allocation sociale universelle (voir *infra*). Finalement, les propositions du cdH, assez succinctes, se concentrent sur l'enseignement et la mise en œuvre du Pacte d'excellence comme instrument d'insertion sociale.

OUVRIR LE DÉBAT SUR LE REVENU UNIVERSEL SANS EN AVOIR L'AIR

Le revenu universel apparaît dans l'ensemble des programmes, excepté dans celui du MR, soit de manière explicite (Ecolo, DéFI), soit plutôt en filigrane via des propositions de mécanismes d'universalisation de revenu. Ecolo propose un revenu de base pour les 18 à 26 ans qui reposerait sur le montant maximum des allocations et le crédit d'impôt pour les enfants à charge, et serait accordé de manière inconditionnelle (Ecolo, Programme 2019, proposition 8.1.). Ecolo définit ce revenu de base comme un nouveau pilier de la sécurité sociale, et ne remet donc pas (encore) en cause les autres allocations sociales. DéFI évoque lui « une allocation sociale unique dont le montant sera déterminé par référence à des points corrélés à des critères objectifs (âge, type de handicap, d'incapacité, capacités contributives, ...) » (DéFI, Lignes de force, 2019, proposition n° 147). À la différence du modèle d'Ecolo, « ce nouveau pilier de la sécurité sociale doit à terme remplacer les allocations précitées » (DéFI, Idem). Ecolo et DéFI avancent explicitement

DéFI propose un revenu universel qui individualiserait et rendrait automatique l'ensemble des droits sociaux, et qui absorberait l'ensemble des autres allocations sociales sans alternative possible

une proposition élaborée de revenu universel, qui découlerait soit d'une reformulation d'allocations existantes, soit d'un remplacement des allocations sociales dans leur ensemble. DéFI propose un revenu universel qui individualiserait et rendrait automatique l'ensemble des droits sociaux, et qui absorberait l'ensemble des autres allocations sociales sans

alternative possible. Le modèle d'allocation de base d'Ecolo est plutôt pensé comme un tremplin pour les jeunes entre la sortie de l'enseignement et la vie active.

PS et cdH présentent des propositions plus nuancées. Le cdH propose d'« assurer une couverture sociale universelle, indépendante de la situation personnelle (isolé ou cohabitant) et du statut ». Il ne s'agit pas à proprement parler d'un mécanisme de revenu universel, mais d'un premier pas vers l'uniformisation des statuts professionnels et familiaux. Le PS, quant à lui, propose un « bonus social généralisé », c'est-à-dire une majoration automatique des revenus de tout travailleur dont les revenus nets sont inférieurs à 110 % du seuil de pauvreté. PS et cdH proposent donc deux mécanismes qui universalisent les droits à un revenu minimum sans pour autant définir un nouveau pilier de la sécurité sociale.

Lorsqu'elles sont présentes dans les programmes des partis, les propositions évoquant le revenu universel sont assez contrastées. Du côté des absents au débat, le PTB ne propose pas de mécanismes de revenu universel, mais promet une augmentation de l'ensemble des allocations sociales au-dessus du seuil de pauvreté européen. Le MR n'engage aucune proposition de lutte contre la pauvreté ou d'amélioration des revenus autre que via des réductions d'impôts.

AU NOM DE QUALITÉ DE VIE, UNE FUSION DES POLITIQUES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

La campagne de 2019 a sans aucun doute été marquée par la mise à l'agenda des enjeux climatiques et environnementaux, et par les revendications citoyennes appelant à davantage de régulations en la matière. Ecolo est par ailleurs sorti grand vainqueur des élections locales de 2018, poussant l'ensemble des acteurs politiques à se (re) positionner sur ces enjeux. L'analyse des programmes révèle une intégration assez variée de la question environnementale en fonction des partis.

*La campagne de 2019
a sans aucun doute
été marquée par la
mise à l'agenda des
enjeux climatiques et
environnementaux*

Pour le MR et le cdH, les politiques environnementales font partie d'un lot de propositions *ad-hoc* qui reposent essentiellement sur des incitants fiscaux ou la valorisation de bonnes pratiques (réduction des déchets, promotion des commerces de proximité ou du bien-être animal). Autrement

dit, le défi climatique est considéré comme un problème principalement fonctionnel, qui appelle une série de solutions spécifiques.

À l'inverse, le PTB, le PS et de manière moins surprenante Ecolo intègrent la dimension environnementale comme un principe transversal à l'ensemble des autres politiques. Pour ces trois partis, les premières lignes de leur programme présentent la conciliation des politiques sociales et environnementales comme un objectif cardinal entraînant avec lui des transformations systématiques dans l'ensemble des politiques publiques (transports, économie, santé, développement régional, etc.). Il s'agit pour ces trois partis de défendre un principe central de

qualité de vie qui allie vie professionnelle, vie familiale et utilisation responsable et durable des ressources naturelles.

Cependant, des nuances apparaissent. Pour le PTB, le principe transversal de qualité de vie s'exprime sous le label de RedGreenDeal défini comme « Un plan d'investissements sociaux et écologiques » (Programme PTB 2019, p. 127). La particularité des propositions intégrées sous ce principe est la logique d'investissement à court et à moyen terme, agissant comme levier pour une meilleure qualité de vie.

Sans définir de plan spécifique d'investissements, PS et Ecolo définissent également un concept transversal à l'ensemble des politiques publiques. Pour le PS, il s'agit de l'écosocialisme qui se définit comme « la garantie d'un logement confortable, d'une énergie propre, d'une alimentation saine, d'une mobilité efficace. L'écosocialisme, c'est un cadre de vie agréable pour tous, respectant la planète et propice à l'émancipation des individus »¹⁰. Du côté des écologistes, il s'agit de défendre le principe selon lequel « Prendre soin de notre planète, c'est prendre soin de nous-même ! »¹¹. Les quatre premiers chapitres de leur programme sont d'ailleurs une déclinaison de propositions liées au développement durable et au respect de l'environnement (climat-énergie, mobilité, environnement-biodiversité et alimentation-agriculture). Ces principes percolent dans les autres chapitres du programme, notamment dans des matières comme l'emploi, le travail et les revenus (voir ci-dessous).

10/ PS, Programme Union européenne, Fédéral, Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie, 2019, p. 9.

11/ Ecolo, « Au cœur du changement », <https://ecolo.be/>, site internet consulté le 10 avril 2019.

CONDITIONS ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Dans une volonté d'améliorer la qualité de vie, la question du temps de travail revient dans l'ensemble des programmes. Le PTB présente la proposition la plus contraignante. Il propose une réduction du temps de travail de 38h à 30h réparties sur quatre jours, pour tous les travailleurs. Ecolo contraste légèrement cette proposition, avec une semaine de quatre jours et de 32h de travail, sur base volontaire (à salaire équivalent et assortie d'une embauche compensatoire). La proposition du PS est semblable à celle d'Ecolo, mais prévoit des négociations avec les partenaires sociaux, secteur par secteur. À nouveau, des similarités apparaissent entre ces trois partis qui lient la qualité de vie à une réduction du temps de travail de cinq à quatre jours.

Si le cdH plaide aussi pour la semaine de quatre jours, sur base volontaire, il n'entend pas réduire le nombre d'heures prestées (qui reste à 38 heures par semaine). Le MR propose une solution alternative qui laisse le choix aux individus de prester leurs heures de manière flexible par rapport au lieu de travail, sans mentionner une éventuelle réduction du nombre d'heures ou de jours de travail. Plutôt qu'une réorganisation collective du travail, le MR promeut donc des incitants pour le télétravail ou des horaires flexibles pour concilier vie privée et vie professionnelle.

La distinction entre partis de « gauche » et du « centre-droit » se confirme aussi en ce qui concerne les propositions liées à l'augmentation de revenu. Pour le PS, PTB et Ecolo, il est nécessaire d'augmenter le salaire minimum à 14 € de l'heure pour parvenir à un brut de 2.300 € par mois. Les montants sont identiques d'un parti à l'autre. Pour le cdH, le MR et DÉFI, l'augmentation de salaire passe par une réduction d'impôts, qui résulterait en une hausse de maximum 100 € par mois sur les bas salaires.

Notons que deux propositions se retrouvent dans quasi l'ensemble des programmes : celle d'un droit à la formation, et celle d'un droit à la déconnexion. Premièrement, dans les modèles développés au niveau européen, la formation professionnelle est définie comme un outil-clé à l'insertion sociale, à la flexibilité des travailleurs sur le marché du travail, et est liée à une perspective de développement « tout au long de la vie ». La formation professionnelle se retrouve au centre de propositions aux objectifs variables, de la protection des travailleurs face au risque de perdre leur emploi (PTB, PS) à l'amélioration de la compétitivité, de la qualité et des compétences de la main-d'œuvre dans des métiers dits en pénurie (MR). Le tableau ci-dessous regroupe les propositions en matière de formation, qui est reconnu comme un droit dans l'ensemble des programmes excepté celui du MR.

Tableau 2. Propositions de droit à la formation professionnelle

PTB	Droit à la formation pour les travailleurs à charge de l'employeur selon les tâches à effectuer (nouvelles tâches ou pour retrouver un emploi)
Ecolo	Droit individuel à la formation pour tout travailleur de 5 jours de formation minimum par an
PS	Droit individuel et effectif de 10 jours de formation par an dont au moins 5 jours en continu
CdH	« Créer un droit individuel à la formation pour chaque travailleur.se, sur base de crédits acquis dans un compte formation, et un fonds de formation pour les métiers en transition ».

- DéFi « Chaque personne se verra garantir un droit individuel à la qualification tout au long de la vie, inscrit dans la Constitution » - avec un socle minimal de 24h de formation gratuite par an
- MR Mise en place d'incitants pour s'inscrire dans des filières de formation en pénurie pour mieux répondre aux besoins des entreprises

Deuxièmement, le droit à la déconnexion est entendu comme le droit de ne pas répondre à des mails, appels téléphoniques ou *WhatsApp* professionnels en-dehors des heures de travail. Le PTB promet un droit à la déconnexion qui interdit aux employés de répondre à leurs mails ou appels téléphoniques professionnels en dehors des heures de travail. De manière moins stricte, le PS propose une garantie de repos et de vie privée au travailleur, arguant que l'hyper connectivité actuelle « est aussi source de stress continu pour les travailleurs et de dépendance de ceux-ci vis-à-vis de leur employeur »¹². De manière similaire, le cdH propose un droit à la déconnexion, sauf en cas de réelle urgence. Le MR promet également ce type de droit, qui a pour ambition de valoriser le bien-être ainsi que l'efficacité au travail. Ainsi, le droit à la déconnexion est une des rares propositions qui fait relativement consensus entre les partis malgré les différentes motivations sous-jacentes.

12/ PS, Programme Union européenne, Fédéral, Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie, 2019, p. 197.

PENSION ET SANTÉ : EFFACER LES RÉFORMES DU GOUVERNEMENT MICHEL ?

En tant que partis d'opposition au niveau fédéral, PTB, PS et Ecolo dénoncent les politiques de santé et de pension menées par le gouvernement Michel. Pour le PS et le PTB, il est absolument nécessaire de revenir à un âge de départ à la pension à 65 ans. La version socialiste prévoit un départ dès 42 ans de travail avec une garantie à 65 ans de pouvoir prendre sa pension. Pour le PTB, la prépension doit pouvoir être prise dès 60 ans avec un aménagement de fin de carrière dès 55 ans. Dans le programme des écologistes, deux options sont évoquées : soit revenir à l'âge de 65 ans comme âge du départ à la pension pour tous, soit conserver 67 ans comme âge de départ à la retraite mais avec un aménagement des fins de carrière anticipées pour les métiers les plus pénibles. Si l'âge et les modalités de départ à la pension sont variables entre ces trois partis, ils plaident tous pour une revalorisation de la pension à 1.500 € net par mois.

Ni DéFI ni le cdH, pourtant aussi sur les bancs de l'opposition au fédéral, ne précisent un âge de départ à la pension alternatif à la réforme du gouvernement Michel. Comme pour les autres propositions de son programme, le cdH reste sur des considérations générales et prône une rémunération correcte du travail et de la pension, en ce compris pour les indépendants. DéFI ne remet pas en cause l'âge du départ à la pension, mais propose d'augmenter la pension minimale à 1.200 € net par mois. Finalement, le MR entend approfondir sa réforme en proposant une pension à mi-temps dès 60 ans comme moyen d'aménager les fins de carrière.

Dans le secteur de la santé, les partis du centre-gauche proposent de rendre l'accès à la santé plus simple et gratuit pour les soins de première ligne, comme lors des consultations chez les médecins gé-

néralistes. Ces soins de première ligne gratuits sont aussi appelés à intégrer une dimension sociale. PTB, PS et Ecolo proposent de soutenir et de développer des maisons médicales au forfait afin de garantir l'accès aux soins pour les plus démunis. Notons qu'Ecolo conditionne la gratuité des soins aux adultes ayant un dossier médical global. Figurent aussi dans ces programmes l'amélioration de l'accès aux soins de santé mentale et le développement de la médecine préventive notamment pour parer au *burn out* et au *bore out*.

De manière contrastée, DÉFI propose que les personnes précarisées ou souffrant de maladies chroniques ne payent plus le ticket modérateur au-delà de 300 € de dépenses médicales par an. Le cdH reste lui assez évasif : il propose un plan anti *burn out* et le remboursement annuel d'une consultation de médecine préventive. Le MR axe ses propositions sur la régulation du marché des soins de santé par la promotion de plus de transparence et une meilleure accessibilité des médicaments.

Conclusion

De cette brève analyse, nous pouvons mettre en avant trois enseignements majeurs.

Premièrement, deux groupes de partis se distinguent : à « gauche », PS, PTB et Ecolo ; à « droite » (cdH, DéFI, et MR). Le clivage gauche-droite, dans un contexte de modèle d'État social actif dominant, demeure vivace. Le premier groupe développe des politiques sociales ambitieuses qui s'articulent avec des politiques environnementales. La qualité de la vie et le bien-être de l'ensemble des citoyens est un objectif cardinal qui rassemble ces trois partis. Le degré de congruence entre les propositions du PS, du PTB et d'Ecolo est élevé. Ce degré de congruence constitue le deuxième grand enseignement de cette étude. Des nuances sont certes visibles, mais reposent essentiellement sur les processus de mise en œuvre : le PTB est le plus impératif et entend mener ses propositions sans équivoque ; au PS, les partenaires sociaux doivent rester au cœur des processus de prise de décision et de mise en œuvre ; et finalement, les écologistes proposent des mesures qui reposent le plus souvent sur une base volontaire et qui intègrent les acteurs de la société civile.

Cette congruence entre partis de gauche et centre-gauche peut s'expliquer par divers facteurs. D'une part, les partis s'adaptent aux évolutions sociétales, et en particulier celles qui touchent leurs électeurs : vu l'intérêt citoyen grandissant pour les enjeux environnementaux et les questions liées à la qualité de vie, PTB et PS ont renforcé l'articulation de ces enjeux aux politiques sociales. Le projet écologiste, qui a

séduit un nombre significatif d'électeurs lors du scrutin local d'octobre 2018, semble percoler dans les programmes de gauche. Ecolo garde néanmoins des propositions singulières en matière sociale, comme l'illustre celle du revenu universel pour les jeunes de 18 à 26 ans. D'autre part, la cohérence de propositions peut résulter d'une prise en compte par le PS et Ecolo de la progression du PTB ces derniers mois, voire ces dernières années. Des propositions spécifiques au PTB ont ainsi « percolé » chez ses concurrents, telles que la gratuité des soins de santé ou la multiplication des maisons médicales.

Les trois partis du centre-droit apparaissent plus dispersés. Tant dans la forme que dans le contenu, le cdH reste sur des considérations générales sans développer de propositions distinctes en matière sociale. Le Pacte d'excellence apparaît comme leur principal cheval de bataille électoral (celui-ci ayant été mis en œuvre par les ministres cdH Joëlle Milquet et Marie-Martine Schyns), ce qui laisse peu de place aux politiques sociales. DéFI se révèle à droite de l'échiquier politique plutôt qu'au centre ou « au-delà » du clivage gauche-droite (un argument de campagne régulièrement avancé). Leur proposition d'allocation sociale unique repose sur un modèle très libéral, dans lequel les services sociaux publics deviendraient obsolètes puisque chacun recevrait un revenu pour sortir de la précarité. Finalement, le MR valorise son bilan, entend poursuivre ses réformes et n'investit aucun chapitre de son programme à des questions directement liées à la lutte contre la pauvreté.

Le dernier enseignement touche aux conséquences politiques de ce clivage gauche-droite, et de la congruence entre programmes de (centre) gauche. Un front semble s'élever pour proposer une alternative à certaines réformes du gouvernement Michel. Nous pourrions même parler d'annulation de réforme, en matière de pension notamment. En matière sociale, un accord de gouvernement entre Ecolo, PS et PTB semble réalisable, reste à voir ce qu'il en est des autres domaines de politiques

publiques. Une autre question en suspens concerne la volonté d'Ecolo et du PS de gouverner avec le PTB, souvent perçu comme « trop radical », mais aussi celle du PTB d'intégrer un exécutif – une possibilité « mathématiquement » envisageable aux niveaux régionaux wallon et bruxellois. Si les scores électoraux de DéFI et du cdH leur permettent d'exercer un rôle « pivot » dans la formation des gouvernements, leur attitude vis-à-vis des propositions des partis à leur gauche en matière sociale sera à observer de près. Si l'imprécision du programme du cdH semble lui permettre de s'adapter à quasi tout accord de gouvernement, de gauche comme de droite, DéFI pourrait tenter d'imposer une voie plus libérale à des partenaires de gauche, quitte à froisser ses actuels partenaires de majorité à Bruxelles ●

RÉFÉRENCES

- Delwit P. (2011a), « *Partis et systèmes de partis en Belgique.* », In Delwit P., Pilet J-B., van Haute E. (eds), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 3ème édition, pp. 7-34.
- Delwit P. (2011b), « La gauche de la gauche. », In Delwit P., Pilet J-B., van Haute E. (eds) *Les partis politiques en Belgique*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 3ème édition, pp. 275-98.
- Delwit P. (2018), *Introduction à la science politique*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 3ème édition.
- Delwit P., Pilet J-B., van Haute E. (eds) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 3ème édition, pp. 145-62.
- Gorz A., Bosquet M. (1978), *Écologie et politique*, Paris : Points-Politique.
- Kaakinen, J. (2018), « Housing First: le modèle finlandais », *Vie sociale*, (3), pp. 167-74.
- Parenteau, D., Parenteau I. (2008), *Les idéologies politiques. Le divage gauche-droite*, Québec : Les Presses de l'Université de Québec.
- Pilet J-B., Schrobiltgen M.-H. (2011), « Ecolo », In Delwit P., Pilet J-B., van Haute E. (eds) *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 3ème édition, pp. 179-200.
- Smith A. (1976), *Recherches sur la nature et sur les causes de la richesse des nations*, Paris : Gallimard.

Ce texte n'engage que ses auteurs et ne reflète pas nécessairement les positions du Forum - Bruxelles contre les inégalités. Les titres, intertitres et la structure du texte relèvent de choix éditoriaux du Forum - Bruxelles contre les inégalités.



Avec le soutien du CPAS de Saint-Gilles
et de la Commission communautaire française.

Editeur responsable: Nicolas De Kuyssche - Rue Fernand Bernier
40, 1060 Saint-Gilles - 02/600.55.66 - Graphisme: Gaëlle Grisard

Numéro **23**, Juin **2019**.

PRÉSENTATION

À l'approche des élections du 26 mai 2019, le présent numéro de PAUVÉRITÉ est consacré à l'analyse des programmes des partis politiques francophones à travers le prisme de la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

La politique belge est construite selon l'axe traditionnel gauche-droite. Bien que de nombreux partis tentent, à travers leurs discours, de dépasser ce clivage, la « gauche » se montre généralement plus sensible aux questions de pauvreté et d'inégalités que la « droite ». En effet, l'analyse des programmes effectuée par les auteures montre des prises de position fortes en la matière à gauche de l'échiquier politique, quand le centre-droit et la droite se focalisent plus sur l'enseignement ou l'emploi.

Si la lutte contre la pauvreté et les inégalités semble être une « affaire de gauche », il n'en reste pas moins que, quel que soit le verdict des urnes, tous les partis et tous les niveaux de pouvoir devront s'y atteler : aujourd'hui, un Belge sur cinq est considéré comme « à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale ».

LES AUTRICES

Fanny SBARAGLIA est docteure en science politique et chercheuse au Cevipol (Centre d'étude de la vie politique) à l'ULB. Ses recherches portent sur les politiques sociales et l'évaluation des politiques publiques dans les systèmes de gouvernance multiniveaux.

Caroline CLOSE est également chercheuse au Cevipol et chargée d'enseignement en science politique à l'ULB-Charleroi Ville-Haute. Ses recherches portent principalement sur les partis politiques et les élections.